

À Pointe-à-Pitre, le 15 octobre 2018

LE CABINET COPPET AVOCATS SOUTIEN FABRICE PAYEN,
PREMIER SKIPPER AMPUTÉ À ENTREPRENDRE LA ROUTE DU RHUM

Maître Charles-Henri Coppet s'associe à la 11^e édition de la Route du Rhum en devenant le partenaire privilégié en Guadeloupe de Fabrice Payen et de son équipage « Team Vent Debout ».

Un défi sportif inédit

En 2012, à la suite d'un accident de moto en Inde, Fabrice Payen se retrouve paralysé d'une jambe et enchaîne durant quatre ans, en vain, les opérations chirurgicales. En 2016, il décide d'être amputé afin de retrouver sa mobilité grâce à la pose d'une prothèse étanche de haute technologie, en titane et carbone, avec capteurs et microprocesseurs.

Capitaine de marine marchande et skipper de métier, Fabrice Payen possède une grande expérience de la navigation, aussi, il a décidé de se lancer un défi face au handicap, celui de devenir le premier skipper amputé à entreprendre la Route du Rhum. Son trimaran de 50 pieds (classe Multi Rhum) est un bateau habitué des courses qui a, entre autres, déjà trois Route du Rhum à son actif. Ensemble, ils prendront le départ, le 4 novembre prochain depuis Saint-Malo, pour une arrivée estimée au 20 novembre en Guadeloupe.

Un cabinet d'avocats engagé en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Spécialisé en Droit du dommage corporel et Défense des droits des victimes, le cabinet Coppet Avocats se bat au quotidien, aux côtés des victimes, pour faire prendre conscience, à l'ensemble des acteurs de notre société, de l'importance de la prise en charge du handicap et de la reconstruction des victimes.

Depuis plusieurs années, Maître Charles-Henri Coppet apporte son soutien à diverses actions culturelles et sportives favorisant l'inclusion et la prévention. En 2017, à la demande de l'association Waren Errin, il crée le projet [57], une exposition mobile et un livre regroupant 57 œuvres artistiques combinées à 57 témoignages écrits sur la thématique de la surmortalité routière en Guadeloupe. En tant que porte-parole des victimes d'accidents en Guadeloupe, il supporte également l'association ADHAG (Association de Défense des personnes Handicapées et Amputées de Guadeloupe).

Partageant la même conviction que l'on ne peut être victime deux fois, le partenariat entre Maître Coppet et Fabrice Payen s'est imposé comme une évidence.

« M'associer avec le cabinet Coppet Avocats est une manière pour moi de montrer qu'il existe des entreprises qui s'occupent autrement des personnes en situation de handicap. Je pense que ces structures sont trop peu connues et c'est pour cela que je souhaite davantage communiquer sur leurs actions. Des avocats spécialistes comme Maître Coppet sont essentiels pour guider les victimes d'accidents et les accompagner avec dignité dans leur reconstruction. »

- Fabrice Payen -

CONTACT PRESSE :

Vinciane FIORENTINI-MICHEL

06 90 92 88 45

coppetavocats.communication@gmail.com

Site web : www.coppet-avocats.fr



ROUTE DU
RHUM
/2018.



#faceauhandicap